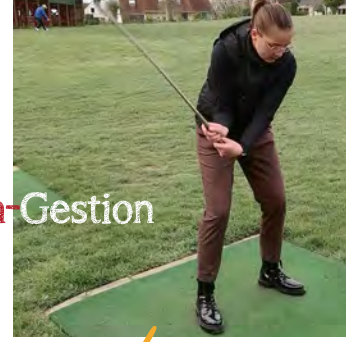


CS AG2S

Nouveauté
Formation possible
en apprentissage

Certification de Spécialisation Animation-Gestion de Projets dans le Secteur Sportif



En 1 an après un Bac Pro prioritairement du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion administrative, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, l'animation.

→ OBJECTIFS

Préparer à la conduite de projets sportifs (animation, compétition) et plus largement de **projets éducatifs, culturels et sociaux**.

Dans notre établissement : dominante **Activités Physiques pour Tous**.

→ CONTENUS DE LA FORMATION

Trois domaines de professionnalisation :

- D1 : prise en compte de la spécificité des publics et de la structure d'exercice
- D2 : mise en œuvre d'un projet d'animation
- D3 : participation à la gestion des projets de la structure.

Durée de la formation : 1 an

400 h de cours
en établissement scolaire
18 semaines de formation
en milieu professionnel

→ CERTIFICATION

- En Contrôle Continu en cours de Formation (CCF).
- Obligation d'obtenir l'une des attestations de formation relatives au secourisme (PSC1, AFPS...).

- La CS AG2S permet d'obtenir par équivalence les unités capitalisables UC1 et UC2 du BPJEPS spécialité "Éducateur Sportif".

→ ACCÈS À LA FORMATION

- Poser sa candidature sur la plateforme Parcoursup dans la catégorie "métiers du sport" à partir de janvier
- Être titulaire d'un Bac Pro (voir liste préconisée),
- S'intéresser au secteur du sport
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet,
- Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire correspondant au niveau de compétences attendu pour l'épreuve d'EPS du Bac Pro.

→ QUALITÉS REQUISES

- Capacité à travailler en équipe
- Qualités de réflexion, d'expression orale et écrite

DÉBOUCHÉS

- Fonctions au sein de structures type collectivités locales, associations sportives ou entreprises publiques ou privées promouvant les activités physiques et sportives y compris des activités de prévention pour la santé et les conduites à risques (bases de loisirs, hôtellerie de plein air, Ehpad, thalassothérapie, thermalisme...),
- Intervention possible dans le secteur périscolaire,
- Emplois dans l'administration ou la gestion de projets ou d'organisation relatifs aux secteurs économiques du sport.



CS E2S

Certification de Spécialisation Encadrement Secteur Sportif

Option Activités Physiques pour Tous (APT)

Nouveauté
Formation possible
en apprentissage

→ OBJECTIFS

- Concevoir et conduire un projet d'animation
- Participer au fonctionnement et à la gestion de la structure dans le cadre du projet global et des objectifs et compte tenu des publics visés.
- S'adapter aux personnes en assurant leur protection
- Communiquer sur son activité et sur le fonctionnement de la structure

→ CONTENUS DE LA FORMATION

Deux domaines de professionnalisation :

- Unité 1 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des « Activités Physiques pour Tous ».
- Unité 2 : Mobiliser les techniques de l'option « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

Les Unités 1 et 2 du CS E2S
correspondent aux unités capitalisables
3 et 4 du BPJEPS « Educateur Sportif »

Durée de la formation : 1 an

400 heures de formation au lycée

18 semaines de formation
en milieu professionnel

Contrôle Continu en cours de Formation

→ ACCÈS À LA FORMATION

- Être titulaire de la CS AG2S ou d'un bac professionnel obtenu en ayant validé l'Unité Facultative « Secteur Sportif »
- Être titulaire du PSC1 ou PSC2 ou diplôme équivalent en cours de validité
- Justifier des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP) : Test d'endurance « Luc Léger » pour les femmes réussite du palier 6, pour les hommes réussite du palier 8 ; le parcours de motricité avec un temps de 1.46 pour les hommes et 2.06 pour les femmes.
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an avant l'entrée en formation
- Les inscriptions seront validées après étude du dossier de candidature



DÉBOUCHÉS
- Educateur sportif

